

AVENANT NUMÉRO 4

À L'ENTENTE SUR LA PRESTATION DES SERVICES POLICIERS DANS LA COMMUNAUTÉ DE TIMISKAMING POUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} AVRIL 2018 AU 31 MARS 2028

- ENTRE :** LA PREMIÈRE NATION DE TIMISKAMING,
représenté par le chef
(ci-après appelé le « Conseil »)
- ET :** SA MAJESTÉ LE ROI DU CHEF DU CANADA,
représenté par le ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile
(ci-après appelé le « Canada »)
- ET :** LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC,
représenté par le ministre de la Sécurité publique, le ministre responsable
des Relations avec les Premières Nations et les Inuit et le ministre
responsable des Relations canadiennes et de la Francophonie canadienne,
agissant respectivement par le sous-ministre de la Sécurité publique, le
secrétaire général associé aux Relations avec les Premières Nations et les
Inuit et le secrétaire général associé aux Relations canadiennes (ci-après
appelé le « Québec »)
- (ci-après collectivement appelés les « Parties »)

PRÉAMBULE

ATTENDU QUE les Parties ont conclu, le 23 août 2018, l'Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Timiskaming pour la période du 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2028 (ci-après appelée l'« Entente »);

ATTENDU QUE, le cas échéant, l'Entente comprend toutes modifications antérieures au présent avenant effectuées par avenant signé entre les Parties;

ATTENDU QUE les Parties souhaitent modifier l'Entente, conformément au sous-article 6.3 de cette entente, afin de soutenir la stabilisation de la prestation des services policiers;

ATTENDU QUE cette modification vise notamment à augmenter le budget opérationnel du Corps de police de Timiskaming à partir de l'exercice financier 2022-2023;

ATTENDU QUE cette modification vise également à accorder une contribution supplémentaire relative à l'ajout de trois (3) policiers additionnels pour la prestation des services policiers;

PAR CONSÉQUENT, les Parties conviennent de ce qui suit :

1. Le préambule et l'Annexe A font partie intégrante du présent avenant.
2. Toutes les modalités de l'Entente demeurent inchangées, hormis celles indiquées dans la présente modification.
3. Le paragraphe 2.1.2 de l'Entente est remplacé par ce qui suit :
 - 2.1.2 Le corps de police est constitué, pour l'exercice financier 2018-2019, d'un effectif minimum de quatre (4) policiers (postes équivalents temps complet), incluant le directeur du corps de police, et de cinq (5) policiers, incluant le directeur du corps de police, à compter de 2020-2021. À compter de l'exercice financier 2022-2023 et pour les suivants à la présente entente, le corps de police sera constitué d'un effectif minimum de huit (8) policiers (postes équivalents temps complet), incluant le directeur du corps de police.

Le corps de police est assisté, dans son travail, par le personnel de soutien requis.

4. Le sous-paragraphe 4.2.1 b) de l'Entente est remplacé par le suivant :

- b) selon le budget figurant à l'Annexe A de la présente entente, à :
 - 602 868 \$ pour l'exercice financier 2018-2019;
 - 619 447 \$ pour l'exercice financier 2019-2020;
 - 832 344 \$ pour l'exercice financier 2020-2021, dont un montant maximum de 41 000 \$ est consacré pour couvrir des dépenses liées à la COVID-19;
 - 824 106 \$ pour l'exercice financier 2021-2022, dont un montant maximum de 11 000 \$ est consacré pour couvrir des dépenses liées à la COVID-19;
 - 1 391 050 \$ pour l'exercice financier 2022-2023;
 - 1 429 304 \$ pour l'exercice financier 2023-2024;
 - 1 468 610 \$ pour l'exercice financier 2024-2025;
 - 1 508 997 \$ pour l'exercice financier 2025-2026;
 - 1 550 494 \$ pour l'exercice financier 2026-2027;
 - 1 593 133 \$ pour l'exercice financier 2027-2028;

totalisant 11 820 353 \$ pour l'ensemble de l'Entente.

5. Les sous-paragraphe 4.2.2 e), f), g), h), i) et j) de l'Entente sont remplacés par les suivants :

- e) Pour l'exercice financier 2022-2023 :
 - 723 346 \$ pour le Canada;
 - 667 704 \$ pour le Québec.
- f) Pour l'exercice financier 2023-2024 :
 - 743 238 \$ pour le Canada;
 - 686 066 \$ pour le Québec.
- g) Pour l'exercice financier 2024-2025 :
 - 763 677 \$ pour le Canada;
 - 704 933 \$ pour le Québec.
- h) Pour l'exercice financier 2025-2026 :
 - 784 678 \$ pour le Canada;
 - 724 319 \$ pour le Québec.
- i) Pour l'exercice financier 2026-2027 :
 - 806 257 \$ pour le Canada;
 - 744 237 \$ pour le Québec.
- j) Pour l'exercice financier 2027-2028 :
 - 828 429 \$ pour le Canada;
 - 764 704 \$ pour le Québec.

6. Les exercices financiers de 2022-2023 à 2027-2028 de l'Annexe A de l'Entente sont remplacés par l'Annexe A jointe au présent avenant.

7. Le paragraphe 4.5.1 est remplacé par le suivant :

4.5.1 Les modalités suivantes s'appliquent au report des fonds non dépensés :

- a) Avec l'autorisation écrite du Canada et du Québec, le Conseil peut reporter les fonds non dépensés à la fin d'un exercice financier à l'exercice financier suivant, à l'exception des dépenses liées à la COVID-19, à condition que le financement ait été avancé et que le Conseil propose d'utiliser les fonds pour couvrir des dépenses admissibles énumérées dans la présente Entente ou à des fins compatibles avec ses objectifs et ses activités. Pour obtenir une telle autorisation écrite, le Conseil doit fournir au Canada et au Québec un avis écrit;
- b) L'avis doit décrire comment le Conseil prévoit utiliser les fonds non dépensés et inclure tout renseignement exigé par le Canada et le Québec et doit être présenté conformément à l'état de fonds non dépensés approuvés fourni à l'Annexe D - État des flux de trésorerie;

- c) Les fonds non dépensés doivent être clairement indiqués dans l'état des flux de trésorerie exigé au paragraphe 4.3.1 ainsi que dans les états financiers annuels vérifiés prévus au paragraphe 4.9.2. Toute somme qui n'est pas dépensée à l'expiration de la présente Entente, à moins qu'elle soit renouvelée, constitue une dette envers le Canada et le Québec;
8. Les annexes D et E de l'Entente sont remplacées par l'Annexe D jointe au présent avenant.
 9. Toute référence à l'Annexe E dans l'Entente est une référence à l'Annexe D.
 10. Le présent avenant peut être exécuté en plusieurs exemplaires, dont chacun sera considéré comme un original et dont tous constitueront un seul et même avenant. Chaque partie recevra tous les exemplaires signés; il est entendu que toutes les Parties n'ont pas à signer les mêmes exemplaires.
 11. L'échange de copies du présent avenant et des pages de signature, que ce soit au moyen d'un document fait au format « Portable Document Format (PDF) », ou par tout autre moyen électronique conçu pour préserver le graphisme et l'apparence d'un document, ou par une combinaison de tels moyens, constituera une exécution et une transmission effective du présent avenant que les Parties pourront employer en toutes circonstances en lieu et place de l'original.

EN FOI DE QUOI, les Parties ont signé le présent avenant par l'entremise de leurs représentants dûment autorisés :

POUR LE CONSEIL,



LE CHEF

MAR 03/23
signé le

POUR SA MAJESTÉ LE ROI DU CHEF DU CANADA,

Malone, Daniel Digitally signed by Malone, Daniel
Date: 2023.03.02 14:57:09 -04'00'

LE DIRECTEUR PAR INTÉRIM
PROGRAMMES DES SERVICES DE POLICE
AUTOCHTONES
SÉCURITÉ PUBLIQUE CANADA

signé le

POUR LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC,

LE SOUS-MINISTRE
DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

signé le

et

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ASSOCIÉ
AUX RELATIONS AVEC LES PREMIÈRES NATIONS
ET LES INUIT

signé le

et

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ASSOCIÉ
AUX RELATIONS CANADIENNES

signé le

Annexe A
Budget du corps de police

Revenus pour l'exercice financier 2022-2023

Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Timiskaming

Financement gouvernemental	Montant
Sécurité publique Canada	723 346,00 \$
Gouvernement du Québec	667 704,00 \$
Sous-total – En espèce	1 391 050,00 \$
Total du financement gouvernemental	1 391 050,00 \$
Financement non gouvernemental et autres	
Sous-total – En espèce	0,00 \$
Total du financement non gouvernemental et autres	0,00 \$
Total des revenus :	1 391 050,00 \$

Dépenses admissibles pour l'exercice financier 2022-2023

Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Timiskaming

Dépenses admissibles détaillées par catégorie	Dépenses admissibles			
	Financement de Sécurité publique Canada	Financement du Gouvernement du Québec	Financement non gouvernemental et autres	Total
Assurance	13 511,00 \$	12 471,00 \$	0,00 \$	25 982,00 \$
Coûts des installations policières	27 634,00 \$	25 508,00 \$	0,00 \$	53 142,00 \$
Dépenses administratives	36 167,00 \$	33 385,00 \$	0,00 \$	69 552,00 \$
Dépenses de transport et équipement connexe	23 779,00 \$	21 949,00 \$	0,00 \$	45 728,00 \$
Dépenses pour les infrastructures policières	52,00 \$	48,00 \$	0,00 \$	100,00 \$
Détention et l'escorte de prisonniers	4 450,00 \$	4 108,00 \$	0,00 \$	8 558,00 \$
Équipement de technologies de l'information et de communication	9 650,00 \$	8 908,00 \$	0,00 \$	18 558,00 \$
Équipement policier	42 733,00 \$	39 445,00 \$	0,00 \$	82 178,00 \$
Formation et recrutement	25 656,00 \$	23 683,00 \$	0,00 \$	49 339,00 \$
Frais juridiques	1 930,00 \$	1 781,00 \$	0,00 \$	3 711,00 \$
Honoraires professionnels	4 825,00 \$	4 454,00 \$	0,00 \$	9 279,00 \$
Salaires et avantages sociaux	512 159,00 \$	472 764,00 \$	0,00 \$	984 923,00 \$
Subvention locative pour le logement des policiers	13 000,00 \$	12 000,00 \$	0,00 \$	25 000,00 \$
Voyages en régions éloignées	7 800,00 \$	7 200,00 \$	0,00 \$	15 000,00 \$
Sous-total – En espèce	723 346,00 \$	667 704,00 \$	0,00 \$	1 391 050,00 \$
Dépenses totales :	723 346,00 \$	667 704,00 \$	0,00 \$	1 391 050,00 \$

Revenus pour l'exercice financier 2023-2024

Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Timiskaming

Financement gouvernemental	Montant
Sécurité publique Canada	743 238,00 \$
Gouvernement du Québec	686 066,00 \$
Sous-total – En espèce	1 429 304,00 \$
Total du financement gouvernemental	1 429 304,00 \$
Financement non gouvernemental et autres	
Sous-total – En espèce	0,00 \$
Total du financement non gouvernemental et autres	0,00 \$
Total des revenus :	1 429 304,00 \$

Dépenses admissibles pour l'exercice financier 2023-2024

Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Timiskaming

Dépenses admissibles détaillées par catégorie	Dépenses admissibles			
	Financement de Sécurité publique Canada	Financement du Gouvernement du Québec	Financement non gouvernemental et autres	Total
Assurance	13 882,00 \$	12 815,00 \$	0,00 \$	26 697,00 \$
Coûts des installations policières	28 395,00 \$	26 211,00 \$	0,00 \$	54 606,00 \$
Dépenses administratives	37 162,00 \$	34 303,00 \$	0,00 \$	71 465,00 \$
Dépenses de transport et équipement connexe	21 904,00 \$	20 219,00 \$	0,00 \$	42 123,00 \$
Dépenses pour les infrastructures policières	52,00 \$	48,00 \$	0,00 \$	100,00 \$
Détention et l'escorte de prisonniers	4 715,00 \$	4 353,00 \$	0,00 \$	9 068,00 \$
Équipement de technologies de l'information et de communication	9 915,00 \$	9 153,00 \$	0,00 \$	19 068,00 \$
Équipement policier	44 051,00 \$	40 662,00 \$	0,00 \$	84 713,00 \$
Formation et recrutement	29 176,00 \$	26 932,00 \$	0,00 \$	56 108,00 \$
Frais juridiques	1 983,00 \$	1 830,00 \$	0,00 \$	3 813,00 \$
Honoraires professionnels	4 958,00 \$	4 576,00 \$	0,00 \$	9 534,00 \$
Salaires et avantages sociaux	526 245,00 \$	485 764,00 \$	0,00 \$	1 012 009,00 \$
Subvention locative pour le logement des policiers	13 000,00 \$	12 000,00 \$	0,00 \$	25 000,00 \$
Voyages en régions éloignées	7 800,00 \$	7 200,00 \$	0,00 \$	15 000,00 \$
Sous-total – En espèce	743 238,00 \$	686 066,00 \$	0,00 \$	1 429 304,00 \$
Dépenses totales :	743 238,00 \$	686 066,00 \$	0,00 \$	1 429 304,00 \$

Revenus pour l'exercice financier 2024-2025

Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Timiskaming

Financement gouvernemental	Montant
Sécurité publique Canada	763 677,00 \$
Gouvernement du Québec	704 933,00 \$
Sous-total – En espèce	1 468 610,00 \$
Total du financement gouvernemental	1 468 610,00 \$
Financement non gouvernemental et autres	
Sous-total – En espèce	0,00 \$
Total du financement non gouvernemental et autres	0,00 \$
Total des revenus :	1 468 610,00 \$

Dépenses admissibles pour l'exercice financier 2024-2025

Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Timiskaming

Dépenses admissibles détaillées par catégorie	Dépenses admissibles			
	Financement de Sécurité publique Canada	Financement du Gouvernement du Québec	Financement non gouvernemental et autres	Total
Assurance	14 264,00 \$	13 167,00 \$	0,00 \$	27 431,00 \$
Coûts des installations policières	29 177,00 \$	26 933,00 \$	0,00 \$	56 110,00 \$
Dépenses administratives	38 184,00 \$	35 246,00 \$	0,00 \$	73 430,00 \$
Dépenses de transport et équipement connexe	22 649,00 \$	20 907,00 \$	0,00 \$	43 556,00 \$
Dépenses pour les infrastructures policières	52,00 \$	48,00 \$	0,00 \$	100,00 \$
Détention et l'escorte de prisonniers	4 988,00 \$	4 604,00 \$	0,00 \$	9 592,00 \$
Équipement de technologies de l'information et de communication	10 188,00 \$	9 404,00 \$	0,00 \$	19 592,00 \$
Équipement policier	45 405,00 \$	41 913,00 \$	0,00 \$	87 318,00 \$
Formation et recrutement	30 122,00 \$	27 804,00 \$	0,00 \$	57 926,00 \$
Frais juridiques	2 037,00 \$	1 881,00 \$	0,00 \$	3 918,00 \$
Honoraires professionnels	5 094,00 \$	4 702,00 \$	0,00 \$	9 796,00 \$
Salaires et avantages sociaux	540 717,00 \$	499 124,00 \$	0,00 \$	1 039 841,00 \$
Subvention locative pour le logement des policiers	13 000,00 \$	12 000,00 \$	0,00 \$	25 000,00 \$
Voyages en régions éloignées	7 800,00 \$	7 200,00 \$	0,00 \$	15 000,00 \$
Sous-total – En espèce	763 677,00 \$	704 933,00 \$	0,00 \$	1 468 610,00 \$
Dépenses totales :	763 677,00 \$	704 933,00 \$	0,00 \$	1 468 610,00 \$

Revenus pour l'exercice financier 2025-2026

Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Timiskaming

Financement gouvernemental	Montant
Sécurité publique Canada	784 678,00 \$
Gouvernement du Québec	724 319,00 \$
Sous-total – En espèce	1 508 997,00 \$
Total du financement gouvernemental	1 508 997,00 \$
Financement non gouvernemental et autres	
Sous-total – En espèce	0,00 \$
Total du financement non gouvernemental et autres	0,00 \$
Total des revenus :	1 508 997,00 \$

Dépenses admissibles pour l'exercice financier 2025-2026

Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Timiskaming

Dépenses admissibles détaillées par catégorie	Dépenses admissibles			
	Financement de Sécurité publique Canada	Financement du Gouvernement du Québec	Financement non gouverne- mental et autres	Total
Assurance	14 656,00 \$	13 529,00 \$	0,00 \$	28 185,00 \$
Coûts des installations policières	29 981,00 \$	27 675,00 \$	0,00 \$	57 656,00 \$
Dépenses administratives	39 233,00 \$	36 216,00 \$	0,00 \$	75 449,00 \$
Dépenses de transport et équipement connexe	23 415,00 \$	21 614,00 \$	0,00 \$	45 029,00 \$
Dépenses pour les infrastructures policières	52,00 \$	48,00 \$	0,00 \$	100,00 \$
Détention et l'escorte de prisonniers	5 268,00 \$	4 863,00 \$	0,00 \$	10 131,00 \$
Équipement de technologies de l'information et de communication	10 468,00 \$	9 663,00 \$	0,00 \$	20 131,00 \$
Équipement policier	46 797,00 \$	43 197,00 \$	0,00 \$	89 994,00 \$
Formation et recrutement	31 093,00 \$	28 701,00 \$	0,00 \$	59 794,00 \$
Frais juridiques	2 094,00 \$	1 932,00 \$	0,00 \$	4 026,00 \$
Honoraires professionnels	5 234,00 \$	4 831,00 \$	0,00 \$	10 065,00 \$
Salaires et avantages sociaux	555 587,00 \$	512 850,00 \$	0,00 \$	1 068 437,00 \$
Subvention locative pour le logement des policiers	13 000,00 \$	12 000,00 \$	0,00 \$	25 000,00 \$
Voyages en régions éloignées	7 800,00 \$	7 200,00 \$	0,00 \$	15 000,00 \$
Sous-total – En espèce	784 678,00 \$	724 319,00 \$	0,00 \$	1 508 997,00 \$
Dépenses totales :	784 678,00 \$	724 319,00 \$	0,00 \$	1 508 997,00 \$

Revenus pour l'exercice financier 2026-2027

Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Timiskaming

Financement gouvernemental	Montant
Sécurité publique Canada	806 257,00 \$
Gouvernement du Québec	744 237,00 \$
Sous-total – En espèce	1 550 494,00 \$
Total du financement gouvernemental	1 550 494,00 \$
Financement non gouvernemental et autres	
Sous-total – En espèce	0,00 \$
Total du financement non gouvernemental et autres	0,00 \$
Total des revenus :	1 550 494,00 \$

Dépenses admissibles pour l'exercice financier 2026-2027

Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Timiskaming

Dépenses admissibles détaillées par catégorie	Dépenses admissibles			
	Financement de Sécurité publique Canada	Financement du Gouvernement du Québec	Financement non gouvernemental et autres	Total
Assurance	15 059,00 \$	13 901,00 \$	0,00 \$	28 960,00 \$
Coûts des installations policières	30 807,00 \$	28 437,00 \$	0,00 \$	59 244,00 \$
Dépenses administratives	40 312,00 \$	37 212,00 \$	0,00 \$	77 524,00 \$
Dépenses de transport et équipement connexe	24 202,00 \$	22 340,00 \$	0,00 \$	46 542,00 \$
Dépenses pour les infrastructures policières	52,00 \$	48,00 \$	0,00 \$	100,00 \$
Détention et l'escorte de prisonniers	5 556,00 \$	5 129,00 \$	0,00 \$	10 685,00 \$
Équipement de technologies de l'information et de communication	10 756,00 \$	9 929,00 \$	0,00 \$	20 685,00 \$
Équipement policier	48 227,00 \$	44 517,00 \$	0,00 \$	92 744,00 \$
Formation et recrutement	32 091,00 \$	29 622,00 \$	0,00 \$	61 713,00 \$
Frais juridiques	2 151,00 \$	1 986,00 \$	0,00 \$	4 137,00 \$
Honoraires professionnels	5 378,00 \$	4 964,00 \$	0,00 \$	10 342,00 \$
Salaires et avantages sociaux	570 866,00 \$	526 952,00 \$	0,00 \$	1 097 818,00 \$
Subvention locative pour le logement des policiers	13 000,00 \$	12 000,00 \$	0,00 \$	25 000,00 \$
Voyages en régions éloignées	7 800,00 \$	7 200,00 \$	0,00 \$	15 000,00 \$
Sous-total – En espèce	806 257,00 \$	744 237,00 \$	0,00 \$	1 550 494,00 \$
Dépenses totales :	806 257,00 \$	744 237,00 \$	0,00 \$	1 550 494,00 \$

Revenus pour l'exercice financier 2027-2028

Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Timiskaming

Financement gouvernemental	Montant
Sécurité publique Canada	828 429,00 \$
Gouvernement du Québec	764 704,00 \$
Sous-total – En espèce	1 593 133,00 \$
Total du financement gouvernemental	1 593 133,00 \$
Financement non gouvernemental et autres	
Sous-total – En espèce	0,00 \$
Total du financement non gouvernemental et autres	0,00 \$
Total des revenus :	1 593 133,00 \$

Dépenses admissibles pour l'exercice financier 2027-2028

Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Timiskaming

Dépenses admissibles détaillées par catégorie	Dépenses admissibles			
	Financement de Sécurité publique Canada	Financement du Gouvernement du Québec	Financement non gouvernemental et autres	Total
Assurance	15 473,00 \$	14 283,00 \$	0,00 \$	29 756,00 \$
Coûts des installations policières	31 656,00 \$	29 220,00 \$	0,00 \$	60 876,00 \$
Dépenses administratives	41 421,00 \$	38 235,00 \$	0,00 \$	79 656,00 \$
Dépenses de transport et équipement connexe	25 010,00 \$	23 087,00 \$	0,00 \$	48 097,00 \$
Dépenses pour les infrastructures policières	52,00 \$	48,00 \$	0,00 \$	100,00 \$
Détention et l'escorte de prisonniers	5 852,00 \$	5 402,00 \$	0,00 \$	11 254,00 \$
Équipement de technologies de l'information et de communication	11 052,00 \$	10 202,00 \$	0,00 \$	21 254,00 \$
Équipement policier	49 696,00 \$	45 873,00 \$	0,00 \$	95 569,00 \$
Formation et recrutement	33 116,00 \$	30 569,00 \$	0,00 \$	63 685,00 \$
Frais juridiques	2 211,00 \$	2 040,00 \$	0,00 \$	4 251,00 \$
Honoraires professionnels	5 526,00 \$	5 100,00 \$	0,00 \$	10 626,00 \$
Salaires et avantages sociaux	586 564,00 \$	541 445,00 \$	0,00 \$	1 128 009,00 \$
Subvention locative pour le logement des policiers	13 000,00 \$	12 000,00 \$	0,00 \$	25 000,00 \$
Voyages en régions éloignées	7 800,00 \$	7 200,00 \$	0,00 \$	15 000,00 \$
Sous-total – En espèce	828 429,00 \$	764 704,00 \$	0,00 \$	1 593 133,00 \$
Dépenses totales :	828 429,00 \$	764 704,00 \$	0,00 \$	1 593 133,00 \$

**ANNEXE D
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE**

État des flux de trésorerie		Titre du Projet / Programme										Exercice Financier			
		Nom du Bénéficiaire					Type du Financement					Contribution			
Identification du dossier (numéro de projet, région, autre)		Revenu cumulé Trimestre 1 / Période 1		Revenu cumulé Trimestre 2 / Période 2		Revenu cumulé Trimestre 3 / Période 3		Revenu cumulé Trimestre 4 / Période 4		Fonds non dépensés approuvés de l'exercice précédent		Total Exercice Financier Cumul			
Sources de Financement		Revenu prévu	Paiement trimestriel	Écart / Différences	Revenu prévu	Paiement trimestriel	Écart / Différences	Revenu prévu	Paiement trimestriel	Écart / Différences	Revenu prévu	Dépenses réelles	Solde de surplus	Total Revenus réels	Solde restant du Financement
Financement de Sécurité publique Canada		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Autre financement public (provincial, municipal ou territorial)		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Autres sources de financement		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	n/a	n/a	n/a	0.00	0.00
Total des fonds non dépensés approuvés de l'exercice précédent		0.00	0.00	n/a	n/a	0.00	n/a	n/a	0.00	n/a	n/a	n/a	n/a	0.00	0.00
Financement total sous l'Entente		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
														% Cumul approuvé par SP	
														% Cumul réel de SP	
Postes budgétaires des dépenses tels qu'identifiés dans les modalités		Dépenses Cumulées Trimestre 1 / Période 1		Dépenses Cumulées Trimestre 2 / Période 2		Dépenses Cumulées Trimestre 3 / Période 3		Dépenses Cumulées Trimestre 4 / Période 4		Fonds non dépensés approuvés de l'exercice précédent		Total Exercice Financier			
		Prévision	Dépenses réelles	Écart / Différences	Prévision	Dépenses réelles	Écart / Différences	Prévision	Dépenses réelles	Écart / Différences	Prévision	Dépenses réelles	Écart / Différences	Total Prévision	Cumul des Dépenses réelles
Total Dépenses		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Commentaires:															
<p align="center">Attestation du directeur financier ou son représentant autorisé</p> <p>Je soussigné, certifie que l'état des revenus et des dépenses détaillé ci-joint présente adéquatement les revenus reçus et les dépenses encourues par le bénéficiaire pour la période indiquée. Sécurité publique et protection civile Canada peuvent demander à tout moment les preuves justificatives pour des fins de vérification.</p> <p align="center">Le bénéficiaire reconnaît qu'il a encouru un déficit de AJOUTER LE MONTANT au trimestre XXX</p>															
Signature : _____												Date: _____			
Signature : _____												Date: _____			
<p>Notes:</p> <p>* Amortissement (non permis)</p> <p>* Les immobilisations supérieures à 5 000 \$ ne sont généralement pas admissibles sous l'un de ces programmes de SP, toutefois, dans le cas où une catégorie de dépense admissible sous les modalités des programmes de SP, toutefois, dans le cas où une catégorie de dépense admissible sous l'un de ces programmes permet des immobilisations supérieures à 5 000 \$, le montant de l'année (s) doit être actualisé et d'autres avisés de consultation de ces dépenses devront être effectués. Pour plus d'information, veuillez-vous référer à votre entente et à la politique sur les paiements de transfert.</p>															

**ANNEXE D
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE**

État de Fonds non Dépensés Approuvés									
Identification du dossier (numéro de projet, région,...autre)	Nom du Bénéficiaire		Titre du Projet / Programme				Type du Financement		
0	0	0	0	0	0	0	0	0	Contribution
Résumé du Fonds non dépensés approuvés	Exercice Financier en cours		Exercice Financier Précédents						
	20XX-20XX	0.00	20XX-20XX	20XX-20XX	20XX-20XX	20XX-20XX	20XX-20XX	20XX-20XX	20XX-20XX
Montant Total									
Postes budgétaires des dépenses tels qu'identifiés dans les modalités									
	Fonds non dépensés approuvés	Montant réel du trimestre 1	Montant réel du trimestre 2	Montant réel du trimestre 3	Montant réel du trimestre 4	Montant réel cumulés à ce jour	Solde		
	0	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Total Dépenses									
Attestation du directeur financier ou son représentant autorisé									
Je soussigné, certifie que l'état des revenus et des dépenses détaillé ci-joint présente adéquatement les revenus reçus et les dépenses encourues par le bénéficiaire pour la période indiquée. Sécurité publique et protection civile Canada peuvent demander à tout moment les pièces justificatives pour des fins de vérification.									
Signature : _____ Date: _____ (Nom en lettres moulées et signature)									
Attestation de l'agent de programme									
J'ai vérifié les dépenses présentées dans la demande de remboursement et j'atteste qu'elles correspondent aux dépenses admissibles énumérées dans l'entente de Contribution et ne dépassent pas le maximum autorisé pour chaque catégorie.									
Signature : _____ Date: _____ (Nom en lettres moulées et signature)									
Notes:									
* Amortissement (non permis) Les immobilisations supérieures à 5 000 \$ ne sont généralement pas admissibles sous les modalités des programmes de SP, toutefois, dans le cas où une catégorie de dépense admissible sous l'un de ces programmes permet des immobilisations supérieures à 5 000 \$, le montant de l'article (s) doit être identifiés et d'autres activités de conciliation de ces dépenses devront être effectuées. Pour plus d'information, veuillez-vous référer à votre entente et à la politique sur les paiements de transfert.									

AVENANT NUMÉRO 4

À L'ENTENTE SUR LA PRESTATION DES SERVICES POLICIERS DANS LA COMMUNAUTÉ DE TIMISKAMING POUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} AVRIL 2018 AU 31 MARS 2028

- ENTRE :** **LA PREMIÈRE NATION DE TIMISKAMING,**
représenté par le chef
(ci-après appelé le « Conseil »)
- ET :** **SA MAJESTÉ LE ROI DU CHEF DU CANADA,**
représenté par le ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile
(ci-après appelé le « Canada »)
- ET :** **LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC,**
représenté par le ministre de la Sécurité publique, le ministre responsable
des Relations avec les Premières Nations et les Inuit et le ministre
responsable des Relations canadiennes et de la Francophonie canadienne,
agissant respectivement par le sous-ministre de la Sécurité publique, le
secrétaire général associé aux Relations avec les Premières Nations et les
Inuit et le secrétaire général associé aux Relations canadiennes (ci-après
appelé le « Québec »)
- (ci-après collectivement appelés les « Parties »)

PRÉAMBULE

ATTENDU QUE les Parties ont conclu, le 23 août 2018, l'Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Timiskaming pour la période du 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2028 (ci-après appelée l'« Entente »);

ATTENDU QUE, le cas échéant, l'Entente comprend toutes modifications antérieures au présent avenant effectuées par avenant signé entre les Parties;

ATTENDU QUE les Parties souhaitent modifier l'Entente, conformément au sous-article 6.3 de cette entente, afin de soutenir la stabilisation de la prestation des services policiers;

ATTENDU QUE cette modification vise notamment à augmenter le budget opérationnel du Corps de police de Timiskaming à partir de l'exercice financier 2022-2023;

ATTENDU QUE cette modification vise également à accorder une contribution supplémentaire relative à l'ajout de trois (3) policiers additionnels pour la prestation des services policiers;

PAR CONSÉQUENT, les Parties conviennent de ce qui suit :

1. Le préambule et l'Annexe A font partie intégrante du présent avenant.
2. Toutes les modalités de l'Entente demeurent inchangées, hormis celles indiquées dans la présente modification.
3. Le paragraphe 2.1.2 de l'Entente est remplacé par ce qui suit :
 - 2.1.2 Le corps de police est constitué, pour l'exercice financier 2018-2019, d'un effectif minimum de quatre (4) policiers (postes équivalents temps complet), incluant le directeur du corps de police, et de cinq (5) policiers, incluant le directeur du corps de police, à compter de 2020-2021. À compter de l'exercice financier 2022-2023 et pour les suivants à la présente entente, le corps de police sera constitué d'un effectif minimum de huit (8) policiers (postes équivalents temps complet), incluant le directeur du corps de police.

Le corps de police est assisté, dans son travail, par le personnel de soutien requis.

4. Le sous-paragraphe 4.2.1 b) de l'Entente est remplacé par le suivant :

- b) selon le budget figurant à l'Annexe A de la présente entente, à :
 - 602 868 \$ pour l'exercice financier 2018-2019;
 - 619 447 \$ pour l'exercice financier 2019-2020;
 - 832 344 \$ pour l'exercice financier 2020-2021, dont un montant maximum de 41 000 \$ est consacré pour couvrir des dépenses liées à la COVID-19;
 - 824 106 \$ pour l'exercice financier 2021-2022, dont un montant maximum de 11 000 \$ est consacré pour couvrir des dépenses liées à la COVID-19;
 - 1 391 050 \$ pour l'exercice financier 2022-2023;
 - 1 429 304 \$ pour l'exercice financier 2023-2024;
 - 1 468 610 \$ pour l'exercice financier 2024-2025;
 - 1 508 997 \$ pour l'exercice financier 2025-2026;
 - 1 550 494 \$ pour l'exercice financier 2026-2027;
 - 1 593 133 \$ pour l'exercice financier 2027-2028;

totalisant 11 820 353 \$ pour l'ensemble de l'Entente.

5. Les sous-paragraphe 4.2.2 e), f), g), h), i) et j) de l'Entente sont remplacés par les suivants :

- e) Pour l'exercice financier 2022-2023 :
 - 723 346 \$ pour le Canada;
 - 667 704 \$ pour le Québec.
- f) Pour l'exercice financier 2023-2024 :
 - 743 238 \$ pour le Canada;
 - 686 066 \$ pour le Québec.
- g) Pour l'exercice financier 2024-2025 :
 - 763 677 \$ pour le Canada;
 - 704 933 \$ pour le Québec.
- h) Pour l'exercice financier 2025-2026 :
 - 784 678 \$ pour le Canada;
 - 724 319 \$ pour le Québec.
- i) Pour l'exercice financier 2026-2027 :
 - 806 257 \$ pour le Canada;
 - 744 237 \$ pour le Québec.
- j) Pour l'exercice financier 2027-2028 :
 - 828 429 \$ pour le Canada;
 - 764 704 \$ pour le Québec.

6. Les exercices financiers de 2022-2023 à 2027-2028 de l'Annexe A de l'Entente sont remplacés par l'Annexe A jointe au présent avenant.

7. Le paragraphe 4.5.1 est remplacé par le suivant :

4.5.1 Les modalités suivantes s'appliquent au report des fonds non dépensés :

- a) Avec l'autorisation écrite du Canada et du Québec, le Conseil peut reporter les fonds non dépensés à la fin d'un exercice financier à l'exercice financier suivant, à l'exception des dépenses liées à la COVID-19, à condition que le financement ait été avancé et que le Conseil propose d'utiliser les fonds pour couvrir des dépenses admissibles énumérées dans la présente Entente ou à des fins compatibles avec ses objectifs et ses activités. Pour obtenir une telle autorisation écrite, le Conseil doit fournir au Canada et au Québec un avis écrit;
- b) L'avis doit décrire comment le Conseil prévoit utiliser les fonds non dépensés et inclure tout renseignement exigé par le Canada et le Québec et doit être présenté conformément à l'état de fonds non dépensés approuvés fourni à l'Annexe D - État des flux de trésorerie;

- c) Les fonds non dépensés doivent être clairement indiqués dans l'état des flux de trésorerie exigé au paragraphe 4.3.1 ainsi que dans les états financiers annuels vérifiés prévus au paragraphe 4.9.2. Toute somme qui n'est pas dépensée à l'expiration de la présente Entente, à moins qu'elle soit renouvelée, constitue une dette envers le Canada et le Québec;
8. Les annexes D et E de l'Entente sont remplacées par l'Annexe D jointe au présent avenant.
9. Toute référence à l'Annexe E dans l'Entente est une référence à l'Annexe D.
10. Le présent avenant peut être exécuté en plusieurs exemplaires, dont chacun sera considéré comme un original et dont tous constitueront un seul et même avenant. Chaque partie recevra tous les exemplaires signés; il est entendu que toutes les Parties n'ont pas à signer les mêmes exemplaires.
11. L'échange de copies du présent avenant et des pages de signature, que ce soit au moyen d'un document fait au format « Portable Document Format (PDF) », ou par tout autre moyen électronique conçu pour préserver le graphisme et l'apparence d'un document, ou par une combinaison de tels moyens, constituera une exécution et une transmission effective du présent avenant que les Parties pourront employer en toutes circonstances en lieu et place de l'original.

EN FOI DE QUOI, les Parties ont signé le présent avenant par l'entremise de leurs représentants dûment autorisés :

POUR LE CONSEIL,

LE CHEF

signé le

POUR SA MAJESTÉ LE ROI DU CHEF DU CANADA,

LE DIRECTEUR PAR INTÉRIM
PROGRAMMES DES SERVICES DE POLICE
AUTOCHTONES
SÉCURITÉ PUBLIQUE CANADA

signé le

POUR LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC,

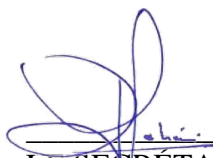


LE SOUS-MINISTRE
DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

2023-03-23

signé le

et



LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ASSOCIÉ
AUX RELATIONS AVEC LES PREMIÈRES NATIONS
ET LES INUIT

2023-03-27

signé le

et



LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ASSOCIÉ
AUX RELATIONS CANADIENNES

2023-03-24

signé le

Annexe A
Budget du corps de police

Revenus pour l'exercice financier 2022-2023

Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Timiskaming

Financement gouvernemental	Montant
Sécurité publique Canada	723 346,00 \$
Gouvernement du Québec	667 704,00 \$
Sous-total – En espèce	1 391 050,00 \$
Total du financement gouvernemental	1 391 050,00 \$
Financement non gouvernemental et autres	
Sous-total – En espèce	0,00 \$
Total du financement non gouvernemental et autres	0,00 \$
Total des revenus :	1 391 050,00 \$

Dépenses admissibles pour l'exercice financier 2022-2023

Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Timiskaming

Dépenses admissibles détaillées par catégorie	Dépenses admissibles			
	Financement de Sécurité publique Canada	Financement du Gouvernement du Québec	Financement non gouverne- mental et autres	Total
Assurance	13 511,00 \$	12 471,00 \$	0,00 \$	25 982,00 \$
Coûts des installations policières	27 634,00 \$	25 508,00 \$	0,00 \$	53 142,00 \$
Dépenses administratives	36 167,00 \$	33 385,00 \$	0,00 \$	69 552,00 \$
Dépenses de transport et équipement connexe	23 779,00 \$	21 949,00 \$	0,00 \$	45 728,00 \$
Dépenses pour les infrastructures policières	52,00 \$	48,00 \$	0,00 \$	100,00 \$
Détention et l'escorte de prisonniers	4 450,00 \$	4 108,00 \$	0,00 \$	8 558,00 \$
Équipement de technologies de l'information et de communication	9 650,00 \$	8 908,00 \$	0,00 \$	18 558,00 \$
Équipement policier	42 733,00 \$	39 445,00 \$	0,00 \$	82 178,00 \$
Formation et recrutement	25 656,00 \$	23 683,00 \$	0,00 \$	49 339,00 \$
Frais juridiques	1 930,00 \$	1 781,00 \$	0,00 \$	3 711,00 \$
Honoraires professionnels	4 825,00 \$	4 454,00 \$	0,00 \$	9 279,00 \$
Salaires et avantages sociaux	512 159,00 \$	472 764,00 \$	0,00 \$	984 923,00 \$
Subvention locative pour le logement des policiers	13 000,00 \$	12 000,00 \$	0,00 \$	25 000,00 \$
Voyages en régions éloignées	7 800,00 \$	7 200,00 \$	0,00 \$	15 000,00 \$
Sous-total – En espèce	723 346,00 \$	667 704,00 \$	0,00 \$	1 391 050,00 \$
Dépenses totales :	723 346,00 \$	667 704,00 \$	0,00 \$	1 391 050,00 \$

Revenus pour l'exercice financier 2023-2024

Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Timiskaming

Financement gouvernemental	Montant
Sécurité publique Canada	743 238,00 \$
Gouvernement du Québec	686 066,00 \$
Sous-total – En espèce	1 429 304,00 \$
Total du financement gouvernemental	1 429 304,00 \$
Financement non gouvernemental et autres	
Sous-total – En espèce	0,00 \$
Total du financement non gouvernemental et autres	0,00 \$
Total des revenus :	1 429 304,00 \$

Dépenses admissibles pour l'exercice financier 2023-2024

Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Timiskaming

Dépenses admissibles détaillées par catégorie	Dépenses admissibles			
	Financement de Sécurité publique Canada	Financement du Gouvernement du Québec	Financement non gouvernemental et autres	Total
Assurance	13 882,00 \$	12 815,00 \$	0,00 \$	26 697,00 \$
Coûts des installations policières	28 395,00 \$	26 211,00 \$	0,00 \$	54 606,00 \$
Dépenses administratives	37 162,00 \$	34 303,00 \$	0,00 \$	71 465,00 \$
Dépenses de transport et équipement connexe	21 904,00 \$	20 219,00 \$	0,00 \$	42 123,00 \$
Dépenses pour les infrastructures policières	52,00 \$	48,00 \$	0,00 \$	100,00 \$
Détention et l'escorte de prisonniers	4 715,00 \$	4 353,00 \$	0,00 \$	9 068,00 \$
Équipement de technologies de l'information et de communication	9 915,00 \$	9 153,00 \$	0,00 \$	19 068,00 \$
Équipement policier	44 051,00 \$	40 662,00 \$	0,00 \$	84 713,00 \$
Formation et recrutement	29 176,00 \$	26 932,00 \$	0,00 \$	56 108,00 \$
Frais juridiques	1 983,00 \$	1 830,00 \$	0,00 \$	3 813,00 \$
Honoraires professionnels	4 958,00 \$	4 576,00 \$	0,00 \$	9 534,00 \$
Salaires et avantages sociaux	526 245,00 \$	485 764,00 \$	0,00 \$	1 012 009,00 \$
Subvention locative pour le logement des policiers	13 000,00 \$	12 000,00 \$	0,00 \$	25 000,00 \$
Voyages en régions éloignées	7 800,00 \$	7 200,00 \$	0,00 \$	15 000,00 \$
Sous-total – En espèce	743 238,00 \$	686 066,00 \$	0,00 \$	1 429 304,00 \$
Dépenses totales :	743 238,00 \$	686 066,00 \$	0,00 \$	1 429 304,00 \$

Revenus pour l'exercice financier 2024-2025

Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Timiskaming

Financement gouvernemental	Montant
Sécurité publique Canada	763 677,00 \$
Gouvernement du Québec	704 933,00 \$
Sous-total – En espèce	1 468 610,00 \$
Total du financement gouvernemental	1 468 610,00 \$
Financement non gouvernemental et autres	
Sous-total – En espèce	0,00 \$
Total du financement non gouvernemental et autres	0,00 \$
Total des revenus :	1 468 610,00 \$

Dépenses admissibles pour l'exercice financier 2024-2025

Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Timiskaming

Dépenses admissibles détaillées par catégorie	Dépenses admissibles			
	Financement de Sécurité publique Canada	Financement du Gouvernement du Québec	Financement non gouvernemental et autres	Total
Assurance	14 264,00 \$	13 167,00 \$	0,00 \$	27 431,00 \$
Coûts des installations policières	29 177,00 \$	26 933,00 \$	0,00 \$	56 110,00 \$
Dépenses administratives	38 184,00 \$	35 246,00 \$	0,00 \$	73 430,00 \$
Dépenses de transport et équipement connexe	22 649,00 \$	20 907,00 \$	0,00 \$	43 556,00 \$
Dépenses pour les infrastructures policières	52,00 \$	48,00 \$	0,00 \$	100,00 \$
Détention et l'escorte de prisonniers	4 988,00 \$	4 604,00 \$	0,00 \$	9 592,00 \$
Équipement de technologies de l'information et de communication	10 188,00 \$	9 404,00 \$	0,00 \$	19 592,00 \$
Équipement policier	45 405,00 \$	41 913,00 \$	0,00 \$	87 318,00 \$
Formation et recrutement	30 122,00 \$	27 804,00 \$	0,00 \$	57 926,00 \$
Frais juridiques	2 037,00 \$	1 881,00 \$	0,00 \$	3 918,00 \$
Honoraires professionnels	5 094,00 \$	4 702,00 \$	0,00 \$	9 796,00 \$
Salaires et avantages sociaux	540 717,00 \$	499 124,00 \$	0,00 \$	1 039 841,00 \$
Subvention locative pour le logement des policiers	13 000,00 \$	12 000,00 \$	0,00 \$	25 000,00 \$
Voyages en régions éloignées	7 800,00 \$	7 200,00 \$	0,00 \$	15 000,00 \$
Sous-total – En espèce	763 677,00 \$	704 933,00 \$	0,00 \$	1 468 610,00 \$
Dépenses totales :	763 677,00 \$	704 933,00 \$	0,00 \$	1 468 610,00 \$

Revenus pour l'exercice financier 2025-2026

Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Timiskaming

Financement gouvernemental	Montant
Sécurité publique Canada	784 678,00 \$
Gouvernement du Québec	724 319,00 \$
Sous-total – En espèce	1 508 997,00 \$
Total du financement gouvernemental	1 508 997,00 \$
Financement non gouvernemental et autres	
Sous-total – En espèce	0,00 \$
Total du financement non gouvernemental et autres	0,00 \$
Total des revenus :	1 508 997,00 \$

Dépenses admissibles pour l'exercice financier 2025-2026

Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Timiskaming

Dépenses admissibles détaillées par catégorie	Dépenses admissibles			
	Financement de Sécurité publique Canada	Financement du Gouvernement du Québec	Financement non gouvernemental et autres	Total
Assurance	14 656,00 \$	13 529,00 \$	0,00 \$	28 185,00 \$
Coûts des installations policières	29 981,00 \$	27 675,00 \$	0,00 \$	57 656,00 \$
Dépenses administratives	39 233,00 \$	36 216,00 \$	0,00 \$	75 449,00 \$
Dépenses de transport et équipement connexe	23 415,00 \$	21 614,00 \$	0,00 \$	45 029,00 \$
Dépenses pour les infrastructures policières	52,00 \$	48,00 \$	0,00 \$	100,00 \$
Détention et l'escorte de prisonniers	5 268,00 \$	4 863,00 \$	0,00 \$	10 131,00 \$
Équipement de technologies de l'information et de communication	10 468,00 \$	9 663,00 \$	0,00 \$	20 131,00 \$
Équipement policier	46 797,00 \$	43 197,00 \$	0,00 \$	89 994,00 \$
Formation et recrutement	31 093,00 \$	28 701,00 \$	0,00 \$	59 794,00 \$
Frais juridiques	2 094,00 \$	1 932,00 \$	0,00 \$	4 026,00 \$
Honoraires professionnels	5 234,00 \$	4 831,00 \$	0,00 \$	10 065,00 \$
Salaires et avantages sociaux	555 587,00 \$	512 850,00 \$	0,00 \$	1 068 437,00 \$
Subvention locative pour le logement des policiers	13 000,00 \$	12 000,00 \$	0,00 \$	25 000,00 \$
Voyages en régions éloignées	7 800,00 \$	7 200,00 \$	0,00 \$	15 000,00 \$
Sous-total – En espèce	784 678,00 \$	724 319,00 \$	0,00 \$	1 508 997,00 \$
Dépenses totales :	784 678,00 \$	724 319,00 \$	0,00 \$	1 508 997,00 \$

Revenus pour l'exercice financier 2026-2027

Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Timiskaming

Financement gouvernemental	Montant
Sécurité publique Canada	806 257,00 \$
Gouvernement du Québec	744 237,00 \$
Sous-total – En espèce	1 550 494,00 \$
Total du financement gouvernemental	1 550 494,00 \$
Financement non gouvernemental et autres	
Sous-total – En espèce	0,00 \$
Total du financement non gouvernemental et autres	0,00 \$
Total des revenus :	1 550 494,00 \$

Dépenses admissibles pour l'exercice financier 2026-2027

Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Timiskaming

Dépenses admissibles détaillées par catégorie	Dépenses admissibles			
	Financement de Sécurité publique Canada	Financement du Gouvernement du Québec	Financement non gouvernemental et autres	Total
Assurance	15 059,00 \$	13 901,00 \$	0,00 \$	28 960,00 \$
Coûts des installations policières	30 807,00 \$	28 437,00 \$	0,00 \$	59 244,00 \$
Dépenses administratives	40 312,00 \$	37 212,00 \$	0,00 \$	77 524,00 \$
Dépenses de transport et équipement connexe	24 202,00 \$	22 340,00 \$	0,00 \$	46 542,00 \$
Dépenses pour les infrastructures policières	52,00 \$	48,00 \$	0,00 \$	100,00 \$
Détention et l'escorte de prisonniers	5 556,00 \$	5 129,00 \$	0,00 \$	10 685,00 \$
Équipement de technologies de l'information et de communication	10 756,00 \$	9 929,00 \$	0,00 \$	20 685,00 \$
Équipement policier	48 227,00 \$	44 517,00 \$	0,00 \$	92 744,00 \$
Formation et recrutement	32 091,00 \$	29 622,00 \$	0,00 \$	61 713,00 \$
Frais juridiques	2 151,00 \$	1 986,00 \$	0,00 \$	4 137,00 \$
Honoraires professionnels	5 378,00 \$	4 964,00 \$	0,00 \$	10 342,00 \$
Salaires et avantages sociaux	570 866,00 \$	526 952,00 \$	0,00 \$	1 097 818,00 \$
Subvention locative pour le logement des policiers	13 000,00 \$	12 000,00 \$	0,00 \$	25 000,00 \$
Voyages en régions éloignées	7 800,00 \$	7 200,00 \$	0,00 \$	15 000,00 \$
Sous-total – En espèce	806 257,00 \$	744 237,00 \$	0,00 \$	1 550 494,00 \$
Dépenses totales :	806 257,00 \$	744 237,00 \$	0,00 \$	1 550 494,00 \$

Revenus pour l'exercice financier 2027-2028

Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Timiskaming

Financement gouvernemental	Montant
Sécurité publique Canada	828 429,00 \$
Gouvernement du Québec	764 704,00 \$
Sous-total – En espèce	1 593 133,00 \$
Total du financement gouvernemental	1 593 133,00 \$
Financement non gouvernemental et autres	
Sous-total – En espèce	0,00 \$
Total du financement non gouvernemental et autres	0,00 \$
Total des revenus :	1 593 133,00 \$

Dépenses admissibles pour l'exercice financier 2027-2028

Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Timiskaming

Dépenses admissibles détaillées par catégorie	Dépenses admissibles			
	Financement de Sécurité publique Canada	Financement du Gouvernement du Québec	Financement non gouvernemental et autres	Total
Assurance	15 473,00 \$	14 283,00 \$	0,00 \$	29 756,00 \$
Coûts des installations policières	31 656,00 \$	29 220,00 \$	0,00 \$	60 876,00 \$
Dépenses administratives	41 421,00 \$	38 235,00 \$	0,00 \$	79 656,00 \$
Dépenses de transport et équipement connexe	25 010,00 \$	23 087,00 \$	0,00 \$	48 097,00 \$
Dépenses pour les infrastructures policières	52,00 \$	48,00 \$	0,00 \$	100,00 \$
Détention et l'escorte de prisonniers	5 852,00 \$	5 402,00 \$	0,00 \$	11 254,00 \$
Équipement de technologies de l'information et de communication	11 052,00 \$	10 202,00 \$	0,00 \$	21 254,00 \$
Équipement policier	49 696,00 \$	45 873,00 \$	0,00 \$	95 569,00 \$
Formation et recrutement	33 116,00 \$	30 569,00 \$	0,00 \$	63 685,00 \$
Frais juridiques	2 211,00 \$	2 040,00 \$	0,00 \$	4 251,00 \$
Honoraires professionnels	5 526,00 \$	5 100,00 \$	0,00 \$	10 626,00 \$
Salaires et avantages sociaux	586 564,00 \$	541 445,00 \$	0,00 \$	1 128 009,00 \$
Subvention locative pour le logement des policiers	13 000,00 \$	12 000,00 \$	0,00 \$	25 000,00 \$
Voyages en régions éloignées	7 800,00 \$	7 200,00 \$	0,00 \$	15 000,00 \$
Sous-total – En espèce	828 429,00 \$	764 704,00 \$	0,00 \$	1 593 133,00 \$
Dépenses totales :	828 429,00 \$	764 704,00 \$	0,00 \$	1 593 133,00 \$

**ANNEXE D
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE**

État des flux de trésorerie																					
Identification du dossier (numéro de projet, région,...autre)		Nom du Bénéficiaire						Titre du Projet / Programme						Type du Financement			Exercice Financier				
REVENUS		Revenu cumulé Trimestre 1 / Période 1			Revenu cumulé Trimestre 2 / Période 2			Revenu cumulé Trimestre 3 / Période 3			Revenu cumulé Trimestre 4 / Période 4			Fonds non dépensés approuvés de l'exercice précédent			Total Exercice Financier Cumul Cumul trimestriel / Valeur pour la période				
Sources de Financement	Total Financement	Revenu prévu	Paiement trimestriel	Écart / Différences	Revenu prévu	Paiement trimestriel	Écart / Différences	Revenu prévu	Paiement trimestriel	Écart / Différences	Revenu prévu	Paiement trimestriel	Écart / Différences	Revenu prévu	Dépenses réelles	Solde de surplus	Total Revenus prévus	Total Revenus réels	Solde restant du Financement		
Financement de Sécurité publique Canada	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00		
Autre financement public (provincial, municipal ou territorial)	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00		
Autres sources de financement	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	n/a	n/a	n/a	0.00	0.00	0.00		
Total des fonds non dépensés approuvés de l'exercice précédent	0.00	n/a	0.00	n/a	n/a	0.00	n/a	n/a	0.00	n/a	n/a	0.00	n/a	n/a	n/a	n/a	0.00	0.00	0.00		
Financement total sous l'Entente	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00		
																	% Cumul approuvée par SP	n/a			
																	% Cumul réel de SP	n/a			
Postes budgétaires des dépenses tels qu'identifiés dans les modalités		Dépenses Cumulées Trimestre 1 / Période 1 0			Dépenses Cumulées Trimestre 2 / Période 2 0			Dépenses Cumulées Trimestre 3 / Période 3 0			Dépenses Cumulées Trimestre 4 / Période 4 0			Fonds non dépensés approuvés de l'exercice précédent			Dépenses Cumulées Total Exercice Financier				
Total Financement	Prévision	Dépenses réelles	Écart / Différences	Prévision	Dépenses réelles	Écart / Différences	Prévision	Dépenses réelles	Écart / Différences	Prévision	Dépenses réelles	Écart / Différences	Prévision	Dépenses réelles	Écart / Différences	Prévision	Dépenses réelles	Écart / Différences	Total Prévision	Cumul des Dépenses réelles	Solde restant du Financement
			0.00			0.00			0.00			0.00			0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Total Dépenses	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Commentaires:																					
Attestation du directeur financier ou son représentant autorisé											Attestation de l'agent de programme										
Je soussigné, certifie que l'état des revenus et des dépenses détaillé ci-joint présente adéquatement les revenus reçus et les dépenses encourues par le bénéficiaire pour la période indiquée. Sécurité publique et protection civile Canada peuvent demander à tout moment les pièces justificatives pour des fins de vérification. Le bénéficiaire reconnaît qu'il a encouru un déficit de AJOUTER LE MONTANT au trimestre XXX											J'ai vérifié les dépenses présentées dans la demande de remboursement et j'atteste qu'elles correspondent aux dépenses admissibles énumérées dans l'entente de Contribution et ne dépassent pas le maximum autorisé pour chaque catégorie.										
Signature : (Nom en lettres moulées et signature)											Signature : (Nom en lettres moulées et signature)										
Date:											Date:										
Notes: * Amortissement (non permis) * Les immobilisations supérieures à 5 000 \$ ne sont généralement pas admissibles sous les modalités des programmes de SP, toutefois, dans le cas où une catégorie de dépense admissible sous l'un de ces programmes permet des immobilisations supérieures à 5 000 \$, le montant de l'article (s) doit être identifiés et d'autres activités de conciliation de ces dépenses devront être effectuées. Pour plus d'information, veuillez-vous référer à votre entente et à la politique sur les paiements de transfert.																					

**ANNEXE D
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE**

État de Fonds non Dépensés Approuvés								
Identification du dossier (numéro de projet, région,...autre)	Nom du Bénéficiaire			Titre du Projet / Programme			Type du Financement	
0	0			0			Contribution	
Résumé du Fonds non dépensés approuvés	Exercice Financier en cours	Exercice Financier Précédents						
	20XX-20XX	20XX-20XX	20XX-20XX	20XX-20XX	20XX-20XX	20XX-20XX	20XX-20XX	20XX-20XX
Montant Total	0.00							
Postes budgétaires des dépenses tels qu'identifiés dans les modalités	Fonds non dépensés approuvés	Montant réel du trimestre 1	Montant réel du trimestre 2	Montant réel du trimestre 3	Montant réel du trimestre 4	Montant réel cumulés à ce jour	Solde	
Total Dépenses	0	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Attestation du directeur financier ou son représentant autorisé								
Je soussigné, certifie que l'état des revenus et des dépenses détaillé ci-joint présente adéquatement les revenus reçus et les dépenses encourues par le bénéficiaire pour la période indiquée. Sécurité publique et protection civile Canada peuvent demander à tout moment les pièces justificatives pour des fins de vérification.								
Signature : (Nom en lettres moulées et signature)						Date:		
Attestation de l'agent de programme								
J'ai vérifié les dépenses présentées dans la demande de remboursement et j'atteste qu'elles correspondent aux dépenses admissibles énumérées dans l'entente de Contribution et ne dépassent pas le maximum autorisé pour chaque catégorie.								
Signature : (Nom en lettres moulées et signature)						Date:		
Notes:								
* Amortissement (non permis) Les immobilisations supérieures à 5 000 \$ ne sont généralement pas admissibles sous les modalités des programmes de SP, toutefois, dans le cas où une catégorie de dépense admissible sous l'un de ces programmes permet des immobilisations supérieures à 5 000 \$, le montant de l'article (s) doit être identifiés et d'autres activités de conciliation de ces dépenses devront être effectuées. Pour plus d'information, veuillez-vous référer à votre entente et à la politique sur les paiements de transfert.								